



1er trimestre 2019

Site: cgtcannes.wixsite.com/fonctionpublique06



Cher(e)s collègues

A l'issue des élections professionnelles du 6 décembre 2018, le syndicat CGT renforce sa position de syndicat majoritaire à la ville de Cannes, en remportant les élections professionnelles.

Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont déplacés, ou bien qui ont voté par correspondance, avec une attention particulière pour les personnes qui ont exprimé leur soutien à la CGT !

Voici les résultats de ces élections, à comparer avec ceux de 2014.

C'est dans l'élection relative au Comité Technique que la représentativité des syndicats est évaluée.

7 sièges au total sont à pourvoir dans cette instance, et ils sont répartis entre les Syndicats, en fonction de leurs résultats dans ce scrutin.

En 2014, le nombre de personnels de la ville de Cannes qui remplissaient les conditions pour pouvoir voter au Comité Technique, qui regroupe tous les agents titulaires, stagiaires et contractuels des catégories C, B et A confondues, était de 2784.

Ce chiffre n'est plus que de 2523 agents en 2018, car il y a eu des transferts de personnels de la ville de Cannes vers la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, le service collecte des ordures ménagères notamment, mais aussi le non remplacement de certains agents qui sont partis à la retraite.

En 2014, il y a eu 1237 suffrages exprimés pour le scrutin du Comité Technique et 1084 en 2018.

Malgré cette baisse du nombre de votes exprimés, la CGT a progressé dans ce scrutin, en passant de 436 voix pour 3 sièges en 2014 à 520 voix pour 4 sièges en 2018.

Avec de votre soutien, qui renforce notre légitimité, nous allons continuer à défendre les intérêts du personnel et à améliorer les conditions de travail.

L'ensemble de l'équipe de la CGT vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2019 !



Élections de la Commission Administrative Paritaire CATEGORIE C

Élections 2014 Catégorie C

<u>Liste CGT</u>	4 Sièges de titulaires
<u>Liste SNIAT</u>	2 Sièges de titulaires
<u>Liste CFTC</u>	1 Sièges de titulaire
<u>Liste FA FPT</u>	1 Sièges de titulaire

Élections 2018 Catégorie C

<u>Liste CGT</u>	5 Sièges de titulaires
<u>Liste SNIAT</u>	2 Sièges de titulaires
<u>Liste CFTC</u>	1 Sièges de titulaire

Élections de la Commission Administrative Paritaire CATEGORIE B

Élections 2014 Catégorie B

<u>Liste CGT</u>	1 Sièges
<u>Liste FA FPT</u>	2 Sièges
<u>Liste SNIAT</u>	1 Sièges
<u>Liste SNT</u>	0 Sièges

Élections 2018 Catégorie B

<u>Liste CGT</u>	2 Sièges
<u>Liste SNIAT</u>	2 Sièges

REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE

Élections 2014 Comité technique

<u>Liste CGT</u>	3 Sièges de titulaires
<u>Liste SNIAT</u>	2 Sièges de titulaires
<u>Liste FA FPT</u>	1 Sièges de titulaire
<u>Liste CFTC</u>	1 Sièges de titulaire

Élections 2018 Comité technique

<u>Liste CGT</u>	4 Sièges de titulaires
<u>Liste SNIAT</u>	2 Sièges de titulaires
<u>Liste CFTC</u>	1 Sièges de titulaire

VOS REPRESENTANTS CGT DU PERSONNEL 2018

Élections de la Commission Administrative Paritaire CATEGORIE C

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATEGORIE C

Groupe Hiérarchique C1

Titulaire	Suppléant
GOUVEIA DE JESUS Alexandra	DZIERZAN Brigitte

Groupe Hiérarchique C2

Titulaires	Suppléants
MORAND ÉRIC	UDY Jean Claude
OTTERMATT Sylvie	COLLETTE Marc
GUNTERT Laurent	AHMED LAKHAL Ilhame
MORELLO Isabelle	BOTTO Véronique

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATEGORIE B

Groupe Hiérarchique B3

Titulaire	Suppléant
DURAND Philippe	MANGIAVILLANO Danielle

Groupe Hiérarchique B4

Titulaire	Suppléant
PERAZZINI Pierre	BORRI Frédéric

COMITE TECHNIQUE

Titulaire	Suppléant
BACCHI Robert	COLLETTE Marc
MORAND ÉRIC	AHMED LAKHAL Ilhame
UDY Jean Claude	PERAZZINI Pierre
GUNTERT Laurent	LOUGE Laetitia

COMITE HYGIENE ET SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL

Titulaire	Suppléant
PERAZZINI Pierre	UDY Jean Claude
FACCHETTI ANSELMO	VIALE Stéphane

LA REFORME DES PARCOURS PROFESSIONNELS, DES CARRIÈRES.

La refonte des grilles indiciaires est effective depuis 2017, mais elle a été provisoirement suspendue en 2018.

Cette revalorisation des indices se poursuivra jusqu'au 1^{er} janvier 2021, en fonction de la catégorie statutaire (A, B ou C) et selon le cadre d'emploi.

Le but est de transformer une partie des primes en points d'indices, pour majorer le salaire de base, qui est pris en compte pour le calcul des retraites.

Il s'agit d'une opération comptable qui, au final, n'a quasiment aucun impact sur le salaire net de la plupart des agents.

Adjoint Administratif ou Technique

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indice Majoré 2018	325	326	327	328	329	330	332	336	342	354	367
Indice Majoré 2019	326	327	328	329	330	332	335	339	343	354	367

* Possibilité de passer l'examen professionnel pour accéder au grade d'Adjoint Principal de 2^{ème} classe : 3 ans d'ancienneté dans le grade et d'être au moins au 4^{ème} échelon.

** Possibilité d'être inscrit sur le Tableau d'avancement d'Adjoint Principal de 2^{ème} classe :
Avancement à l'ancienneté : 8 ans dans le grade et être au moins au 5^{ème} échelon.

Adjoint Administratif ou Technique Principal de 2^{ème} classe

Échelon	1	2	3	4 (1)	5	6	7	8	9	10	11	12
Indice Majoré 2018	328	330	332	336	343	350	364	380	390	402	411	416
Indice Majoré 2019	328	330	333	336	345	351	364	380	390	402	411	418

* Possibilité d'être inscrit sur le Tableau d'avancement d'Adjoint Principal de 1^{ère} classe :
A l'ancienneté: 1 an dans le 4^e échelon et 5 ans dans le grade d'Adjoint Principal de 2^{ème} classe.

Adjoint Administratif ou Technique Principal de 1^{ère} classe

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Indice Majoré 2018	345	355	365	375	391	400	413	430	445	466
Indice Majoré 2019	350	358	368	380	393	403	415	430	450	466

Brigadier-chef principal

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Échelon spécial
Indice Majoré 2018	350	364	376	389	407	419	431	451	470	495
Indice Majoré 2019	350	364	376	389	407	419	431	451	471	495





Agent de Maîtrise

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Indice Majoré 2018	331	333	337	345	355	365	381	391	403	414	430	446	467
Indice Majoré 2019	331	334	337	350	358	368	381	393	403	416	430	450	467

Agent de Maîtrise Principal

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Indice Majoré 2018	345	356	370	388	405	422	432	447	468	493
Indice Majoré 2019	351	359	373	392	405	422	432	451	468	495

Rédacteur, Technicien, Animateur et Chef de Service de Police Municipale

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Indice Majoré 2018	339	344	349	356	366	379	394	413	429	440	453	474	498
Indice Majoré 2019	343	349	355	361	369	381	396	415	431	441	457	477	503

Rédacteur, Technicien, Animateur et Chef Service de Police Municipale Principal de 2ème classe

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Indice Majoré 2018	347	354	361	373	385	398	413	433	452	459	477	500	529
Indice Majoré 2019	356	362	369	379	390	401	416	436	452	461	480	504	534

Rédacteur, Technicien, Animateur et Chef de Service de Police municipale Principal de 1ère classe

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indice Majoré 2018	389	402	417	437	460	480	504	529	548	569	582
Indice Majoré 2019	392	404	419	441	465	484	508	534	551	569	587

Attaché

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indice Majoré 2018	383	400	418	440	468	505	532	560	590	635	664
Indice Majoré 2019	388	405	423	445	473	510	537	565	595	640	669

Attaché principal

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Indice Majoré 2018	489	525	560	600	640	680	717	755	793
Indice Majoré 2019	494	530	565	605	645	685	722	760	798

Terre polluée à Bastide Rouge : la Ville réfute tout danger

Des travaux d'enfouissement de terre polluée dans les jardins de la pépinière d'entreprise inquiètent les occupants du bâtiment. La Ville assure que la procédure ne présente aucun risque

Début novembre, on a entendu parler de travaux dans le jardin du bâtiment. Il y a eu une rumeur de terre polluée, qui serait enfouie juste sous nos fenêtres. Apparemment, une réunion a eu lieu à ce sujet en octobre. On avait conseillé à ceux qui étaient présents de garder les fenêtres fermées durant les travaux. On a aussi proposé à certains de travailler depuis chez eux pendant cette période. Depuis, on attend. On n'a aucune info, on ne sait pas quand cela sera fait, ce qui nous inquiète... On voudrait avoir le calendrier précis. Et si il y a un risque, on a le droit de savoir ! »

Au sein de la pépinière d'entreprise CréACannes située à Bastide Rouge, la rumeur enfle depuis plusieurs semaines. Confirmée par certains employés et employeurs qui ont assisté à cette réunion. Mais depuis, l'absence d'informations nourrit angoisses et stress...

Une ancienne usine à gaz

« Si je vois un tractopelle, je m'en vais », lance un occupant du bâtiment qui abrite une quinzaine de start-up. « On est une trentaine à bosser ici chaque jour. On a effectivement entendu parler de ce problème, mais personne ne sait quand le chantier va démarrer », témoigne cet employé qui souhaite garder l'anonymat.

Renseignements pris, les travaux ont bel et bien commencé, et devraient durer



Michel Tani, coordinateur du projet Bastide Rouge mené par la Ville et la CACPL, assure que la terre polluée qui sera enfouie dans le jardin de la pépinière CréACannes ne présente aucun danger pour les occupants. (Photos P. Lapoirie)

jusqu'au mois de février... Le tas de terre polluée – près de 700 m³ – a été extrait, en attendant d'être coffré dans le jardin, et recouvert de terre saine (lire ci-contre).

Une opération « sans aucun risque sanitaire », assure Michel Tani, coordinateur administratif de l'opération Bastide Rouge pour la Ville et la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins. « Ce site a accueilli beaucoup de matières premières, c'est une ancienne usine à gaz. Une poche de pollution a été identifiée durant la phase de sondage, avant le

début des travaux », détaille le responsable, « mais il n'y a évidemment pas de danger, sinon nous n'aurions jamais installé un tel projet ici ! La terre était d'ailleurs sur place depuis toujours, sans que cela n'inquiète personne. Je suis prêt à déplacer mon bureau ici si ça peut rassurer certains. »

Ces travaux d'enfouissement sont aujourd'hui nécessaires. « Cette terre est qualifiée de polluée d'un point de vue légal et réglementaire, c'est pourquoi nous sommes dans l'obligation de la traiter. » C'est un tout petit cours

d'eau situé au fond du jardin qui a poussé les experts à prendre cette décision, « pour éviter tout risque de pollution aquatique et du milieu naturel. » Il n'y aurait, en revanche, aucun symptôme pour les humains.

Autant d'informations que la CACPL et la Ville assurent avoir communiqué aux salariés qui travaillent sur place, notamment lors d'une réunion en octobre dernier.

« Mais nous l'expliquerons à nouveau prochainement, puisque cela semble nécessaire. »

SANDIE NAVARRA
snavarra@nicematin.fr

Enterrée à un mètre de profondeur

La terre polluée, qui représente près de 700 m³, sera coffrée dans une poche hermétique de trois épaisseurs en géotextile étanche, afin qu'elle ne soit plus en contact avec l'air ou l'eau. « Elle sera enterrée à un mètre de profondeur, et recouverte de terre saine », détaille Michel Tani. Un procédé « très longue durée » selon lui, qui écartera tout risque potentiel de pollution pour de nombreuses années. L'opération, d'un coût de 123 000 €, devrait durer jusqu'à la fin février.



Le tas de terre incriminée, présent sur le terrain de Bastide Rouge depuis de nombreuses années, a été identifié et extrait avant d'être coffré dans les semaines à venir.

Terre polluée de la Bastide Rouge :

L'affaire de la terre polluée a permis de mettre en lumière les lacunes en termes de communication des responsables de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

En effet, dès le 31 octobre 2018, la CGT a demandé la communication d'informations concernant la nature et le calendrier des travaux de remblaiement de la pépinière d'entreprises.

Malgré plusieurs relances de notre part, les responsables n'ont pas souhaité délivrer d'information sur un sujet pourtant très sensible, susceptible d'impacter de manière négative la santé des agents. Les responsables ont fini par sortir de leur mutisme, suite à l'article de Nice Matin et une véritable réunion d'information pour le personnel a eu lieu le 20 décembre 2018...